



RÉPUBLIQUE FRANÇAISE  
LIBERTÉ – ÉGALITÉ – FRATERNITÉ

---

# VILLE DE VINCENNES

---

DÉPARTEMENT  
DU VAL-DE-MARNE

---

Extrait du Registre des Décisions  
du Maire

---

**OBJET : CONVENTION (N°669) DE MISE A  
DISPOSITION, DE LA SALLE LANDOWSKI, A  
MONSIEUR CHARLES-EDOUARD GARCIA**

**DÉCISION N° DM-20-260  
EN DATE DU 23 OCTOBRE 2020**

**VU** le Code général des collectivités territoriales ;

**VU** la délibération du Conseil municipal en date du 27 mai 2020 donnant délégation à Madame le Maire pour l'ensemble des affaires relevant de l'article L 2122-22 du Code général des collectivités territoriales ;

**VU** l'arrêté municipal n°A-20-489 en date du 2 juin 2020 portant délégation de fonction à Madame Annick Voisin, adjointe au maire ;

**VU** la demande de Monsieur Charles-Edouard GARCIA, domicilié au 82, rue de la Jarry à VINCENNES - 94300, afin de s'exercer seul au chant, les mardis du 15 septembre 2020 au 29 juin 2021 de 14 h à 14 h 30, les vendredis du 18 septembre 2020 au 2 juillet 2021 de 14 h à 14 h 30, les samedis du 19 septembre 2020 au 3 juillet 2021 de 11 h à 11 h 30, dans la salle Landowski (sauf jours fériés et vacances scolaires) ;

**CONSIDÉRANT** les missions pédagogiques et artistiques du Conservatoire.

## D É C I D E

**DE SIGNER** avec Monsieur Charles-Edouard GARCIA, domicilié au 82, rue de la Jarry à VINCENNES - 94300, une convention de location de salle, afin de s'exercer seul au chant, les mardis du 15 septembre 2020 au 29 juin 2021 de 14 h à 14 h 30, les vendredis du 18 septembre 2020 au 2 juillet 2021 de 14 h à 14 h 30, les samedis du 19 septembre 2020 au 3 juillet 2021 de 11 h à 11 h 30, dans la salle Landowski (sauf jours fériés et vacances scolaires) ;

**LA GRATUITÉ** de la mise à disposition.

Pour extrait conforme,  
L'Adjointe au maire chargée de la culture,

**Signé**

**Annick VOISIN**